

# STAGE D'ÉTÉ

## PATINAGE ARTISTIQUE

### BRIANCON



**Du 5 au 17 août 2019**

Niveau **minimum** requis : Préliminaire

**3 heures de glace + 2 heures de PPG**

Samedi 2 heures de glace + 1 heure de PPG

Encadrement :

**Tatiana et Sergueï KRIVOCHTCHEKOV**

L'Accueil des stagiaires se fera à la patinoire tous les matins à 8h15 et à 13h15\*

Le Départ des stagiaires se fera en fin de matinée à 11h45 et de journée à 16h\*

Entraînement et séances de travail : Les patineurs sont regroupés par niveau :

8h30 à 10h30 Glace - 10h45 à 11h45 Sol

13h45 à 14h45 Sol - 15h à 16h Glace

Samedi 8h30 à 10h30 Glace - 10h45 à 11h45 Sol

- Travail et Perfectionnement des diverses techniques selon le règlement ISU : suite des pas, pirouettes, sauts.....
- Amélioration de la glisse, présentation et souplesse
- Travail des programmes de compétition.

Equipement à prévoir :

- Patins, protèges-lames, lacets de rechange
- Survêtements, shorts, casquettes, vêtements chaud, K-way et chaussures de sport
- Corde à sauter, tapis de sol, une gourde
- Prévoir un beurre de cacao
- des chaussures qui peuvent aller dans l'eau, pour les stagiaires qui font les deux semaines.

Documents à fournir (via internet à [silver.skates83@orange.fr](mailto:silver.skates83@orange.fr)) :

- Fiche d'inscription + les 3 ou 4 chèques (1er acompte, 2ème acompte, et Licence pour les licenciés du Silver Skates)
- Autorisation parentale
- Feuille d'autorisation de soin, datée et signée par le responsable légale

- Licence 2019 – 2020 avec photographie du stagiaire
- Certificat médical moins de 3 mois
- Photocopie de la CNI ou du passeport du stagiaire
- Attestation de responsabilité civile

#### Externe ou Demi-Pension

- 10 % de réduction appliquée au 2ème enfant d'une même fratrie et au-delà
- 16 % de réduction pour une inscription aux deux semaines de stage

#### Règlement

L'inscription au stage ne sera effective qu'à réception du règlement et du dossier d'inscription complet.

Mise en recouvrement des chèques : le 10 mars, le 10 mai 2019 ; 10 juillet 2019 ;

Les chèques devront être établis à l'ordre du Silver Skates, et adressés au  
214 Chemin des Ecoliers - La Beaudevigne  
83200 Le Revest les Eaux

Les inscriptions seront prises en compte en fonction de leur ordre d'arrivées.

Contact :

06.50.73.25.98 / [silver.skates83@orange.fr](mailto:silver.skates83@orange.fr)  
inscription en ligne sur : [www.silver-skates-patinage83.com](http://www.silver-skates-patinage83.com)



## REGLEMENT DU SEJOUR

N° Siret : 334 837 572 00018

Jeunesse et Sport : 83-S-1548

En cas de problème médical ou d'accident, le responsable légal de l'enfant en stage ou le stagiaire majeur, autorise les encadrants à prendre les mesures nécessaires d'urgence. L'autorisation de soins doit être remise lors du dépôt du dossier administratif.

Les dommages causés ou les articles perdus sont sous la seule responsabilité du stagiaire.

Un stagiaire peut être exclu si son comportement nuit à la bonne marche du stage. Aucune indemnité ne sera versée dans ce cas.

Equipement à prévoir :

- Patins, protèges-lames, lacets de rechange
- Survêtements, shorts, casquettes, vêtements chaud, K-way et chaussures de sport
- Corde à sauter, tapis de sol, une gourde
- Prévoir un beurre de cacao
- des chaussures qui peuvent aller dans l'eau, pour les stagiaires qui font les deux semaines.

### **Toutes les affaires doivent être marquées au nom du stagiaire**

Les dommages causés et ou / les articles perdus ou volés sont sous la seule responsabilité du stagiaire.

Tout départ anticipé d'une séance nécessite la délivrance d'une autorisation parentale mentionnant le jour et l'heure de ce départ anticipé.

A la fin de la journée de stage les stagiaires ne seront plus sous la responsabilité des professeurs et du club. Ils devront être récupérés par leur famille.

Le stagiaire ou son responsable légal accepte, par la signature du formulaire d'inscription, le règlement du stage et son application.